

## INFORMATION TRIMESTRIELLE

### Trimestre clos le 31 mars 2010

#### 1. Chiffre d'affaires du trimestre

Chiffre d'affaires comparé

<i>(IFRS - en M€)</i>	31 mars 2010	31 mars 2009	<i>Evolution</i>
CA consolidé	184,1	203,7	-9,6 %
<i>Commissions &amp; honoraires courtage</i>	114,6	114,8	-0,1%
<i>Primes Assurance</i>	69,5	89,0	-21,9%
CA consolidé pro-forma	184,1	199,9	-7,9 %
<i>Commissions &amp; honoraires courtage</i>	114,6	110,9	+3,3%
<i>Primes Assurance</i>	69,5	88,9	-21,9%

Analyse trimestrielle par branches d'activité

*(IFRS – en M€)*

Année	Branches Consolidées	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Total
<b>2009</b>	Santé Prévoyance	130,4	151,6	119,4	132,3	533,7
	Dommages	73,2	72,8	69,7	73,8	289,5
	Epargne-Vie	2,6	2,6	2,5	-7,7	
	<i>Eliminations intra-groupe</i>	-2,5	-2,7	-2,3	-2,7	-10,2
	CA CONSOLIDE	203,7	224,3	189,3	195,7	813,0
<b>2010</b>	Santé Prévoyance	129,7				
	Dommages	56,9				
	Epargne-Vie					
	<i>Eliminations intra-groupe</i>	-2,5				
	CA CONSOLIDE	184,1				

APRIL GROUP a enregistré au cours du premier trimestre 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 184,1 millions d'euros, soit une baisse de 9,6% publiée et de 7,9% pro-forma. Cette évolution renvoie pour l'essentiel à deux éléments principaux :

- Le recentrage annoncé d'April sur son métier de courtage et le recours consécutif accru à l'externalisation de l'activité d'assurance, en baisse de 21,9% et dont le poids relatif dans le chiffre d'affaires consolidé passe ainsi de 44% à 38% entre le T1 2009 et le T1 2010 ;
- L'impact des cessions de SFG en 2009 et April Solutions début 2010, ainsi que la déconsolidation du pôle Vie également en cours de cession, illustrant, là encore, la stratégie de recentrage du groupe sur son modèle d'activité combinant récurrence du chiffre d'affaires et distribution maîtrisée.

#### *Branche Santé Prévoyance*

La branche Santé Prévoyance affiche un chiffre d'affaires quasi stable à 129,7 M€ (soit une évolution de -0,6% publiée et -1,2% pro-forma), avec une baisse de 9,7% des primes d'assurances et une progression de 6,6% des commissions de courtage.

*Chiffres non audités*

\* : CA consolidé pro forma = chiffre d'affaires déterminé pour un périmètre de consolidation identique à celui de la période en cours

La branche est tirée à la hausse grâce aux bonnes performances de l'assurance santé dans la continuité des exercices 2008 et 2009.

### *Branche Dommages*

La branche d'activité Dommages enregistre un chiffre d'affaires de 56,9 M€ (-22,3% publié et -20% pro-forma), avec une baisse de 42% des primes d'assurance, et des commissions de courtage en baisse de 5,3% en publié (impact de la cession de SFG et d'April Solutions) et stables en croissance pro-forma (+0,1%). On notera l'intégration dans le périmètre de consolidation de la société Flexitrans, acquise fin 2009, courtier grossiste spécialisé dans l'univers du transport.

Le recentrage de l'activité sur le métier du courtage et la mise en place des projets de simplification des structures permettent d'améliorer la rentabilité de la branche.

## **2. Description générale de la situation financière pendant le trimestre**

APRIL GROUP donne la priorité à la consolidation et la croissance des activités en assurances de personnes, à l'optimisation des diversifications en assurances dommages, à la concrétisation des projets de simplification des structures et à l'amélioration de la rentabilité du groupe.

La progression de la situation financière du groupe au cours du premier trimestre résulte principalement des effets :

- a. du résultat bénéficiaire de la période, intégrant en particulier un résultat financier positif et en forte progression par rapport à 2009.
- b. des variations de mise en juste valeur par les capitaux propres des placements obligataires des compagnies d'assurance du Groupe ;

Une distribution de dividendes de 18 M€, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2010 a été mise en paiement le lundi 3 mai 2010.

## **3. Explication des opérations et des événements importants du trimestre et de leur incidence sur la situation financière**

APRIL GROUP a cédé, le 1<sup>er</sup> mars 2010, la société April Solutions à CWI Group. Ce désengagement répond à la stratégie du groupe de concentrer ses activités et ses investissements sur son modèle traditionnel de courtier grossiste, combinant récurrence de chiffre d'affaires et distribution maîtrisée.